



Le prône de Plouvien



Courriel : mairie@ville-plouvien.fr ou pour les annonces : prone@ville-plouvien.fr
Internet : www.plouvien.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°21 DU 23 MAI 2014

MEMENTO

MAIRIE :	☎ 02 98 40 91 16
Télécopie	02 98 40 00 19
A.L.S.H.	☎ 06 66 62 06 92
	OU ☎ 02 98 40 03 50
POMPIERS :	☎ 18 ou 112
GENDARMERIE :	☎ 17
SAMU :	☎ 15
MÉDECIN : Appeler le centre	☎ 15
PHARMACIE de garde	☎ 32 37
CABINET INFIRMIER	☎ 02 98 40 00 56
TAXI	☎ 02 98 40 98 07

SERVICES SOCIAUX

- **CRÈCHE/HALTE GARDERIE** ☎ 02 98 40 93 72
- **ASSO. RAYONS DE SOLEIL** (assistantes maternelles)
www.rayons-de-soleil.info ☎ 02 98 40 96 29
- **AM-STRAM-GRAM** (Maison Assistantes Maternelles)
www.am-stram-gram.eklablog.com
- ☎ 02 90 82 67 63
- **R.A.M. : PLABENNEC** ☎ 02 98 36 83 42
- **ASSO. PLOUVIEN SOLIDAIRE :** ☎ 02 98 40 90 87
- **ASSOCIATION LOCALE ADMR DE L'ABER-BENOÎT :** Sur RDV du lundi au vendredi ☎ 02 98 37 66 41.
- **ALCOOL ASSISTANCE :** ☎ 06 10 49 84 42 ou 02 98 40 02 38. Permanence les samedis de 10^H à 11^H45 salle Laënnec . Réunion mensuelle le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20^H30 salle Laënnec.
Mail : jalcool.assistanceplouvien@laposte.net
- **CENTRE MÉDICO SOCIAL :**
LESNEVEN ☎ 02 98 83 23 66
Comment contacter une Assistante Sociale :
Sur RDV (02 98 04 02 65) : **Plouvien** (Maison de l'Enfance) : 1^{er} et 3^{ème} mardi de 9^H à 12^H. **Lannilis** (CDAS) le jeudi de 9^H à 11^H. **Lesneven** (CDAS) le lundi de 9^H à 12^H. **Plabennec** (Maison du Lac) le vendredi de 9^H à 11^H. Sans RDV : **Lesneven** (CDAS) le jeudi de 9^H à 11^H. **Lannilis** (CDAS) le mardi de 9^H à 11^H.
***Consultation de nourrissons** : les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de 13^H30 à 16^H30, Place de la Mairie à PLABENNEC. (sur RDV ☎ 02 98 83 23 66)
***Puéricultrices** : permanence au CDAS Lesneven, 6 boulevard des Frères Lumière les **martis** de 9^H à 11^H30 (sur RDV ☎ 02 98 83 23 66). Permanence le **mardi** matin à Plabennec, Place de la Mairie de 9^H15 à 11^H30 (sans RDV) et le **vendredi** matin de 9^H15 à 11^H30 à Lesneven (sur RDV ☎ 02 98 83 23 66).
- **ADS : MAINTIEN À DOMICILE** ☎ 02 98 37 66 76
1, rue Pierre Jestin, Plabennec . Permanence les lundis de 13^H30 à 16^H30 et les vendredis de 9^H à 12^H.
- **ADAPEI :** ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES ☎ 02 98 04 19 05
- **CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES :** www.caf.fr
Pour prendre RDV appeler : ☎ 0810 25 29 30

TRAITEMENT DE DÉCHETS

- DECHETTERIE DE PENVERN** (Plabennec) :
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi :
9^H/12^H - 14^H/18^H. **Fermée le Mardi.** ☎ 06 14 71 56 57
- DECHETTERIE DE PRIMEL** (Bourg-Blanc)
Entre Bourg-Blanc et le Narret
lundi : 9^H/12^H, mercredi : 14^H/18^H, Vendredi : 14^H/18^H
Samedi 9^H/12^H - 14^H/18^H
- DECHETTERIE DE MENEZ-BRAS** (Lannilis)
Ouverte tous les jours de 9^H/12^H et 14^H/18^H
sauf les mercredis et dimanches ☎ 06 03 73 14 19

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier an ti kêr

- ✓ **PERMANENCE DU MAIRE.** - Exceptionnellement, le Maire fera sa permanence , **samedi 24** de 11^H à 12^H.
- ✓ **PRESENTATION DU PRONE.** - Merci aux organisateurs de festivité souhaitant insérer une affiche en 4^{ème} page du prône, d'éviter de mettre des fonds d'image sombres. Le tirage du bulletin en sera facilité et sa lecture plus agréable.
- ✓ **LA SONO ET UN VIDEOPROJECTEUR A VOTRE DISPOSITION EN MAIRIE.** - Vous organisez, à domicile ou ailleurs, une fête familiale ou un rassemblement et vous cherchez une sono et un vidéoprojecteur. La Commune en dispose qui peuvent vous être louée pour 30 € (la sono) et (15 € (le vidéoprojecteur). Toutes informations en mairie.

ELECTIONS EUROPEENNES

- ♦ **CONVOCACTION DES ELECTEURS.** - Les électeurs sont convoqués le **dimanche 25 mai** en vue de procéder à l'élection des députés européens. Le scrutin aura lieu de 8^H à 18^H à la salle polyvalente.
- ♦ **VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DES ÉLECTEURS.** - Quelle que soit la taille de la Commune, le Code Electoral impose de prouver son identité au moment de voter. L'un des documents suivants doit être présenté au bureau de vote : Carte nationale d'identité, Passeport, Permis de conduire, Carte vitale avec photo (en cours de validité pour cette dernière). D'autres documents sont possibles (renseignements en mairie).
- ♦ **VOTE BLANC.** - Les élections européennes inaugurent en France la possibilité de voter « blanc ». En conséquence, les bulletins blancs (Enveloppes vides, bulletins vierges dans enveloppes) sont exclus des bulletins nuls.
- ♦ **ABSENCE DE BULLETINS DE VOTE.** - 7 listes candidates n'ont pas souhaité établir de bulletins de vote. Ces bulletins sont néanmoins disponibles sur les sites internet de ces listes (Renseignements en mairie).

ACTIVITES CULTURELLES

MUSÉE SKOLIG ANNA VARI : ☎ 06 89 44 96 28. 75 rue Laënnec.
Le musée Skolig est **ouvert** le dimanche de 14^H à 17^H.
Véritable mémoire collective, c'est un musée agricole avec pas moins de 1000 objets anciens. C'est aussi un atelier complet de sabotiers, une expo avec des moulins en fonctionnement, une collection de nids d'oiseaux. Le public découvrira également l'exposition temporaire de plus de 100 objets datant de la Grande Guerre 14-18, ainsi que la liste des 119 Plouviennois morts pour la France entre 1914-1918. . Visite guidée, entrée : 2 €.



MEDIATHEQUE MUNICIPALE : ☎ 02 98 40 92 59. Mercredi (10^H-12^H), Vendredi (16^H30-18^H30), Samedi (10^H-12^H et 13^H30-16^H30).



ANNONCES PAROISSIALES - Buhez ar Barrez

Vendredi 23 : à 20^H30 en l'église de Plouvien : GROUPE DIAPASON, le groupe proposera sa nouvelle veillée "Ces petits riens qui font du bien". **Ensemble paroissial des Vallons de l'Aber Benoît.** L'équipe du « **Dimanche autrement** » vous propose une rencontre avec **Jean LE GOFF** qui viendra témoigner et échanger sur son parcours de vie, son engagement au sein de l'Association Alcool Assistance et la place de la foi dans ce chemin. RDV **dimanche 1^{er} juin** de 10^H30 à 12^H30 à la maison paroissiale de Plabennec, ouvert à tous. **Horaires des messes de toutes les Paroisses sur internet : www.messesinfo.catholique.fr/rech_messes.php**



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

☎ 02 90 85 30 18 - www.cc-plabennec-abers.fr
Semaine 22 (du 26 au 30 mai) : "A" (semaine paire) :
Mercredi 28 mai



Honnez a zo vel eur vaz gwisket

Elle est comme un bâton habillé (= elle est très maigre)



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi, quand et comment se faire recenser ? Des réponses simples pour une action simple.

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ? Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

ETAT CIVIL

NAISSANCE : * Manon GALLIOU, Kergaraoc. * Charly BÉVOUT, 9 résidence Terre-Neuve. * Clara POUILLAIN, 10 place de la Gare.

DECES : Jacqueline BOUGARAN, 72 ans, Moulin d'Avoine.

ASSOCIATIONS - Kevredigezhioù

♦ **PLOUVIEN SOLIDAIRE**.- rue Paotr Tréouré : **Aide alimentaire** : prochaine permanence samedi 24 de 9^H30 à 11^H. **Vente de vêtements**, articles de puériculture, vaisselle à petits prix (ouverte à tous) : **mercredi 28** de 14^H à 17^H.

♦ **CLUB ESPERANCE**.- Sortie de Printemps **Vallée des Saints** le **vendredi 20 juin**. Les inscriptions seront prises au club le **jeudi 22 mai** et **jeudi 5 juin**. Chèques au nom du club.

♦ **CLUB LOISIRS ET CREATIONS**.- organise une sortie dans le sud Finistère le **vendredi 13 juin** avec une croisière sur l'Odet, aller-retour Bénodet - Quimper et une visite du musée bigouden à Pont l'Abbé. Places disponibles. Renseignements et inscriptions: le vendredi au club ou 02 98 40 90 56 ou 02 98 03 65 56.

♦ **FAMILLES RURALES**.- **Réduction d'impôt** : la **carte Familles Rurales** vous donne droit à une réduction d'impôt dans le cadre des dons aux œuvres. Renseignements auprès des responsables d'activité ou auprès de Jeannine Lossouarn au 06 48 0974 01.

♦ **"PLOUVIEN CHANTANT" - FAMILLES RURALES**.- se retrouvera en **juin**, les **lundis 2, 16, 23 et 30** et les **jeudis 12 et 26**. Pour les enfants : le **25 juin**.

♦ **PLOUVIEN AU JARDIN**.- **samedi 24** : visite d'une ferme biologique chez Henri THÉPAUT à Plabennec. RDV à 9^H30 sur le parking de Terre-Neuve pour covoiturage. Site internet : <http://plouvienaujardin.jimdo.com/>.

SPORTS ET LOISIRS - Sportoù hag c'hoarioù

DANSERIEN AR MILINOU.- **Jeudi 29** : Pas de cours

RANDONNEURS DU PAYS DES ABERS.- RDV & départs de marche place de Terre-Neuve. **Samedi 24** : Kernouës. **Mardi 27** : Tariec/Pradeugan Keriber (Marie-Claude)

GROUPE CYCLO.- HORAIRES : **Mercredi et samedi** : 8^H30 (H et F) / **Dimanche** : 8^H (H 1et 2) et 8^H30 (H 3, H loisirs et F + VTT) (sauf exception - voir site). Renseignements complémentaires sur www.cyclo-plouvien.fr.

GYM DANSE & Cie.- pas de cours de gym douce (19^H15), ni de gym tonic (20^H30) le **mercredi 28**.

P.B.A. (BASKET).- le club organise le **7 juin** de 14^H à 17^H une découverte du basket à partir de 5 ans à la salle des sports des écoles. Si vous voulez des renseignements vous pouvez prendre contact avec Christophe au 06 27 17 70 64 sinon on vous attend à la salle pour cet après-midi d'initiation !!!

A.S.P. (Foot).- **Vendredi 23** : **Equipe vétérans** : réunion des joueurs et des encadrants intéressés à 19^H au clubhouse. Une décision (engagement ou pas) sera prise à cette occasion. **Samedi 24** : **U7** Journée nationale des débutants à Plouvien, RDV à 13^H30. **U8** et **U9** : repos (prévision : journée nationale des débutants le **31 mai** à Bourg-Blanc). **U11 RENNES** reçoit Lesneven, RDV à 13^H30 sur le synthétique. **U11 BREST** se déplace au PL Lambé (stade R. Arnaud), départ à 13^H15. **U11 LORIENT** se déplace à Gouesnou, départ à 13^H15. **U13 A** : repos (forfait de l'adversaire). **U13 B** se déplace à Plabennec, départ à 13^H15. **U13 C** : se déplace à Lannilis, départ à 13^H15. **U15, U17** et **U19** : saison terminée. Restent quelques tournois pour lesquels les joueurs seront informés par leurs dirigeants. **Dimanche 25**: **SENIORS "A"** : reçoit l'ASPTT Brest, match à 15^H30. **SENIORS "B"** reçoit Kernilis, match à 13^H30 sur le terrain A. **SENIORS "C"** : reçoit Gouesnou, match à 13^H30 sur le terrain B. **"LOISIRS"** : reçoit Bohars, match à 10^H. **Mercredi 28** : à 20^H30, assemblée générale de l'ASP au clubhouse du stade. Les joueurs, dirigeants et supporters y sont cordialement invités. **Jeudi 29** : **SENIORS "A"** : reçoit l'ES Mignone Irvillac en coupe du district (demi-finale), match à 15^H. **A NOS FIDELES SUPPORTERS** : Le titre de champion du groupe A est acquis depuis dimanche dernier. Reste à conquérir celui honorifique de champion de D1 tous groupes confondus. Il se jouera ce dimanche avec la réception de l'ASPTT Brest. En outre, une nouvelle victoire permettrait de rester invaincu lors de la poule retour. Votre équipe compte sur vos encouragements et vous demande de vous trouver nombreux au stade avec un élément de votre tenue vestimentaire de la couleur du club pour fêter cette magnifique saison. **Entrée gratuite pour tous.**

RUGBY CLUB DE PLABENNEC : **samedi 24** : => -7 : Rencontre des Chevaliers à Landivisiau - Départ en car à 13^H du clubhouse => -9, -11 : entraînement à domicile (10-12^H). => -13, -15 : tournoi CD29 à VII à Landerneau - Départ en car à 13^H du clubhouse. => initiation/exhibition avec structure gonflable à la fête de l'enfance - terrain de l'Abbé Le Guen (13-15^H). Les débutants sont les bienvenus pour les séances de fin de saison !!! Contact : inscriptions@rugbyclubplabennec.com. Plus d'infos sur www.rugbyclubplabennec.com.

PETITES ANNONCES - Da werzhañ ha da brenañ

A LOUER : *Studio, 260 €/mois, bourg de Plouvien. ☎ 02 98 04 66 64 ou 06 48 85 16 48. *T 3 avec balcon, centre Lannilis, proche commerces, 2 chambres, cuisine, salle, SDB. ☎ 06 49 22 89 06. *T 2 à Tariec. Libre immédiatement. 340 € charges comprises. ☎ 06 50 07 02 28.

A VENDRE : *Maison 4 pièces 87 m² avec terrain clôturé de 550m², terrasse, (1995) non mitoyenne, sortie du bourg, près des écoles, idéale pour jeune couple avec un ou deux enfants, 160 000 €, ☎ 06 78 25 81 71. *Pommes de terre variété "émeraude" sur le Drennec. 10 € les 25 kg. ☎ 02 98 83 27 05. *plants de légumes. 1 € le plant. Diverses courgettes, potirons, potimarron, concombres, cornichons, melons, tomates, poivrons, piments doux, aubergines. ☎ 02 98 40 19 75 ou 06 30 22 44 84. *Polo essence 2006. 94 000 km. TBE. 5 600€. ☎ 02 98 40 96 76.

TROUVES : *1 paire de boucles d'oreille à Mespeler. *3 ballons dans un jardin, rue de la Libération. S'adresser en mairie. *trousseau de clés de maison, rue Jean-Pierre Calloc'h. S'adresser en mairie

DONNE : adorables chatons sevrés et propres. ☎ 09 53 46 79 77.

ANNONCES COMMERCIALES - Traoù da werzhañ

♦ **ESTELLE BEAUTE** : Bientôt la Fête des Mères ! Pour faire plaisir à vos mamans, pensez à lui offrir un soin, un coffret de produits... Nouveauté : soin au caviar et à la fraise de Plougastel. ☎ 06 50 53 40 26. Bonne fête à toutes les mamans.

♦ **BOULANGERIE LELLING** : résultat du concours de la boulangerie - fête du pain. Ont gagné un couteau Henriot : Lannuzel Mathilde, Le Menn Marie-Ange, Chartier-Le Her Louan. Tous les autres participants ont gagné un sac en toile. Pensez à le réclamer. Merci pour votre participation. La boulangerie sera fermée le mercredi 28 et sera ouverte le jeudi 29 (jeudi de l'Ascension) de 7^h à 12^h30. Merci de votre compréhension.

EMPLOI

POINT ACCUEIL EMPLOI DE PLABENNEC (02 90 85 30 12) accueil.emploi@pays-des-abers.fr

CCPA - Maison du Lac - avenue Waltenhofen - CS 54003 - 29860 PLABENNEC

Horaires d'ouverture : lundi - mardi - jeudi : 8^h30 - 12^h -- 13^h30 - 17^h. Vendredi : 8^h30 - 12^h -- 13^h30 - 16^h.

ANTENNE MAISON DE L'EMPLOI À LANNILIS (02 90 85 30 12) accueil.emploi@pays-des-abers.fr

Pôle social (1^{er} étage), espace Augustin Morvan, 11 rue St Jean-Baptiste de la Salle

Horaires d'ouverture : tous les mercredis de 8^h30 à 12^h

DIVERS

✓ **PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE** : M. Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice pour le canton de PLABENNEC, tiendra sa permanence sur RDV, en Mairie de PLABENNEC, de 14^h à 17^h, le **lundi 26 mai**.

✓ **ECOLE DIWAN DE PLABENNEC** : Portes ouvertes les samedis 24 mai et 14 juin de 10^h à 12^h30 + semaine du 2 au 6 juin sur RDV. Rue des Abers, 29860 PLABENNEC. <http://diwan.plabenneg.fr>. ☎ 02 98 37 64 05. diwan.plab@free.fr.

✓ **PERMANENCE SOLIDARITE PAYSAN 29** : permanence à Plabennec, salle Marcel Bouguen n°3 le **mardi 27** de 14^h à 17^h. Cette permanence est proposée aux agriculteurs de la CCPA afin d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

✓ **LE CENTRE DE VOILE DE L'ABER WRAC'H** : vous invite à une journée Handi-voile sur dériveur lesté "access dinghy" le **24 mai** de 13^h30 à 17^h. Pour toute information et réservation contactez-nous au 02 98 04 90 64 ou cvlaberwrac'h@gmail.com.

✓ **FÊTE DU NIVOT** : Le **Jeudi 29**, jour de l'Ascension. Programme des festivités : - Randonnée VTT (inscription de 7^h30 à 10^h). 5 circuits dont 3 à l'intérieur du domaine pour un circuit de 10, 15, ou 20 km. Pour les plus sportifs, le parcours de 30 km mènera à Saint-Rivoal et le 45 km après Saint-Rivoal ira au Mont-Saint-Michel de Brasparts. - Tournoi de FOOT à 10^h - Célébration de l'Ascension à 11^h - Couscous à partir de 12^h (menu : pâté de campagne, couscous, pâtisserie, et café). Prix : 11 € / adultes - 6 € / enfants. Après-midi : Baptême de quad sur le domaine forestier du Nivot, Défilé de tracteurs de collection, Récolte de foin à l'ancienne, Démonstration de chiens de troupeaux, Marché de l'artisanat, Démonstration de VTT trial, Théâtre, Sciage de troncs, et bien d'autres surprises ! Animation musicale et dansante assurée par le cercle celtique du Faou BRO AR STER GOZ, le groupe RUPEDU, et les danseurs de country de Bannalec. Renseignements : Anthony TAOC. ataoc@lenivot.fr. ☎ 02 98 81 10 04, 02 98 81 13 93 ou 06 76 15 69 75.

Séjours été 2014 - pour les 7/9 ans :

Du 21 au 25 juillet :

« Les p'tits explorateurs de la nature » à Brasparts.

Prix : 125 €. 5 jours, 4 nuits en centre d'hébergement et en demi-pension. Départ en car le **lundi 9^h** / retour assuré par les familles le **vendredi**. Au programme : intervention nature « autour de la mare » - cabanes dans les bois - chasse au trésor et course d'orientation - veillées... Camp inter-centres avec Plouvien et Plabennec. Réunion d'informations à l'ALSH de Plabennec le **mercredi 25 juin** à 18^h30.



Du 18 au 20 août :

« Ânes et Compagnie » sur la presqu'île de Crozon.

Prix : 75 €. 3 jours 2 nuits sous tentes. Départ en car le **lundi 9^h** / retour assuré par les familles le **mercredi**. Au programme : - découverte et soins des animaux de la ferme pédagogique - petite rando avec les ânes - pêche à pieds - veillée... Camp inter-centres avec Plouvien. Réunion d'information le **mercredi 18 juin** à 18^h30 à l'ALSH de Bourg-Blanc. Renseignements auprès de l'ALSH de Plouvien.



Mini Camp été 2014 pour les 10/14 ans

Du 28 juillet au 1^{er} août :

Hébergement sous tente, en gestion libre - Encadrement selon les normes Jeunesse et Sports A Telgruc, au bord de la mer. Prix : 125 €. 24 places. Tir à l'arc - char à voile - Canoë - plage - jeux - veillées.



Renseignements auprès de Mickaël : 06 66 62 06 92.

THÉÂTRE ENFANTS 2014

Salle - La Forge - à PLOUVIEN

Vis Ta Mine

Vendredi 23 mai et le Samedi 24 mai
à 20 H 30

Sacrées sorcières
d'après l'œuvre de Roal Dahl

Mise en scène de
Jocelyne et Loïc



Entrée 5 euros - Gratuit pour les enfants de -12 ans
3 euros pour les 12-18 ans

opération ferraille 2014

samedi 24 mai

Rejoignez-moi à la salle Mespeler,
Plouvien,
Samedi 24 mai 2014
de 9h à 17h



Organisée par l'APE de l'école Publique
des Moulins de Plouvien
renseignements: 06-22-24-24-53

Matériel récupéré: Voiture (avec carte grise), quincaillerie, bardage, électroménager, machines agricoles, cuve à fioul avec certificat de vidange, ferraille rouillée, casseroles, vélos, tondeuses, mobylettes, baignoire en fonte, batteries, cables électriques, tuyauterie en cuivre...

ATTENTION pour les voitures, contactez nous.

Matériel exclu: écrans, réfrigérateurs, congélateurs, caravanes, bouteilles de gaz.

PLOUVIEN

Dimanche 1 Juin 2014

A partir de 14h00

Salle de la FORGE

THE-DANSANT



ANIMÉ PAR MICHEL

ENTRÉE PAYANTE

Organisée par l'Association SANT-YANN



Compte-rendu du conseil du mercredi 21 mai 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni mercredi dernier. 23 conseillers participaient à la séance (3 procurations).

L'ordre du jour suivant a été étudié :

1. Subventions 2014 : proposition d'attribution

Dans le crédit de 110 000 €, le Conseil décide de l'attribution et du montant individuel des subventions qui constituent la contribution financière de la Commune soit aux activités de mission d'intérêt général menées par des associations, en particulier dans le domaine social, soit aux associations assurant des animations et des activités dans les domaines culturel, socio-culturel, sportif, d'animation ou de loisirs (montants disponibles en Mairie)

2. Rythmes scolaires : à l'Ecole Publique des Moulins

Dans la perspective d'une mise en place à la rentrée 2014 des nouveaux rythmes scolaires, le Conseil Municipal du 5 novembre 2013, après un vote favorable du Conseil d'Ecole, avait décidé de mettre en place l'organisation suivante :

- Classe le Mercredi: de 9^h - 12^h.

- TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) les mardi, jeudi et vendredi de 15^h30 à 16^h30.

L'école Saint-Jaoua avait choisi de rester à 4 jours.

Un décret du 7 mai 2014 a profondément allégé les contraintes prévues par les anciennes dispositions :

Le Recteur d'Académie peut autoriser une organisation scolaire sur au moins 8 demi-journées par semaine, dont au moins 5 matinées. Les TAP pourraient donc être regroupées en une après-midi.

Il est rendu compte des contacts de la municipalité avec la directrice de l'Ecole des Moulins, les responsables et certains membres du personnel en charge des TAP et les délégués des parents d'élèves. Le Conseil échange sur ce dossier et propose, par 21 voix pour et 5 contre, une organisation des TAP une après-midi : un large débat fait apparaître que la proposition de 3 fois 1 heure prend, certes, mieux en compte le rythme de l'enfant mais poserait des problèmes importants d'organisation, de coût, de recrutement de personnel et de qualité des activités.

Le Conseil d'Ecole devra se prononcer favorablement pour que cette organisation nouvelle soit proposée au Recteur d'Académie, à qui reviendra la décision.

3. Modification des limites territoriales : achèvement de la procédure

Plouvien et Tréglonou ont entamé en 2013 une procédure de modifications de leurs limites territoriales : il s'agit de transférer de la première à la seconde commune une bande de terrain représentant une vingtaine d'hectares le long de l'Aber-Benoît. Si la procédure aboutit, la commune de Plouvien, n'ayant plus de littoral, ne serait plus soumise à la loi Littoral qui entraîne de graves difficultés liées aux règles de continuité d'urbanisation (éoliennes, développement de la S.I.L.L., etc.). Ainsi, un nouveau recours devant le tribunal administratif de Rennes sollicite l'annulation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune sur la base de la loi "Littoral".

La réglementation prévoit qu'après accomplissement de nombreuses formalités (réunions de concertation avec les habitants, délibérations concordantes des conseils municipaux, enquête publique, rendu d'avis d'une commission consultative), les 2 conseils municipaux donnent obligatoirement leur avis définitif avant la décision de transfert par le Préfet ou par Décret gouvernemental, selon la future carte des cantons à l'étude.

En prenant en compte l'ensemble de ces éléments, le Conseil Municipal de Plouvien, à l'unanimité.

- confirme sa demande de transfert de Plouvien à Tréglonou de la bande côtière dans les conditions prévues en 2013, à savoir la prise en charge par Plouvien pendant 20 ans de tous les travaux d'entretien et de rénovation sur les portions de voies communales ou des sentiers piétons concernés ;

- modifie une délibération de 2013 en intégrant la totalité de 4 parcelles dans la zone à transférer;

- demande aux autorités de l'Etat de donner les suites qui conviennent à la procédure de telle manière que la modification des limites territoriales intervienne dans les meilleurs délais et avec la meilleure sécurité juridique possible.

Le Conseil Municipal de Tréglonou se réunira le 16 juin pour délibérer dans le même sens.

4. Autorisation de remplacement de personnel

Le Conseil autorise durant le mandat le Maire à recruter du personnel pour faire face à un accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans les services et remplacer les fonctionnaires et agents non titulaires momentanément indisponibles.

5. Correspondant Sécurité Routière

L'Association des Maires du Finistère et la Préfecture ont créé en 2009 un réseau d'élus œuvrant sur le thème de la Sécurité Routière. Le Conseil désigne Pierre Jollé comme référent Sécurité Routière.

6. Echange foncier rue Duchesse Anne

En 2013, le Conseil avait sur le principe validé un échange foncier rue Duchesse Anne. Cet échange est confirmé par le Conseil.

7. Modification de la délibération de délégation au maire

Le conseil augmente le montant maximum de ligne de trésorerie que le Maire est autorisé à contracter par délégation du Conseil.

8. ALSH été : présentation des activités

Des séjours sont organisés à Brasparts et à Crozon (Avec Bourg-Blanc) pour les 7/9 ans et à Telgruc pour les plus grands.

9. Point sur la station d'épuration

Une procédure est en cours pour trouver un exploitant pour assister la commune dans la gestion quotidienne de la station. De plus, les résultats épuratoires n'étant pas suffisants, mais non polluants, des négociations vont être entreprises avec le constructeur afin de trouver des solutions techniques et financières, le chantier n'étant pas encore réceptionné.

La séance a été levée à 22^h15.